



## Contrat résilier sans préavis - URGENT

Par **duduz**, le **28/06/2010** à **10:40**

Bonjour,

je suis une entreprise de nettoyage et je fait des devis pour les prestations à faire ,mais en ce moment j'ai un syndic de copropriété qui me résili tout mes contrats sans péavis et sans mise en demeure a t'il le droit.

MERCI